

A TEX
Société par actions simplifiée
Au capital de 151 000 euros
Siège social : 29 Allée du Clos des Charmes
77090 COLLEGIEN
682 020 672 RCS MEAUX

PROCES-VERBAL DES DECISIONS ORDINAIRES ANNUELLES
DE L'ASSOCIEE UNIQUE
DU 30 SEPTEMBRE 2025
EXTRAIT

L'an deux mille vingt-cinq,
Le trente septembre,
A huit heures,
Au siège social,

La société SCBH, société à responsabilité limitée au capital de 878 000 euros, dont le siège social est à SCEAUX (92330) – 27 Boulevard Colbert, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de NANTERRE sous le numéro 910 455 682, représentée par Monsieur Stéphane BLANC, son gérant,

Propriétaire de la totalité des 3 020 actions de 50 euros de valeur nominale chacune composant le capital de la société **A TEX**,

Associée unique de ladite Société, exerçant les droits attribués aux assemblées générales d'associés dans les sociétés par actions simplifiée en vertu de l'article L.227-1 alinéa 2 du Code de commerce,

1. A préalablement exposé ce qui suit :

La Société FLJBH en sa qualité de Présidente, a établi et arrêté les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) de l'exercice clos le 31 mars 2025.

Ces documents ont été adressés à l'Associée unique et tenus à sa disposition au siège social.

2. A pris les décisions suivantes :

-
- Vérification de la situation au regard du commissariat aux comptes
 - Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.
-

QUATRIEME DECISION

L'Associée unique ayant constaté, en application de l'article L. 823-2-2 du Code de commerce, que la Société dépassait à la clôture de l'exercice deux des trois seuils légaux et réglementaires imposant la désignation d'un Commissaire aux comptes, décide de nommer :

Paraphe
SB

- En qualité de commissaire aux comptes titulaire : société Cabinet DURAND GODEAU, société par actions simplifiée d'expertise comptable et de commissariat aux comptes au capital de 721 050 euros, dont le siège social est à CHOLET (49300) – 7 rue de Tours, immatriculée au registre du commerce et des sociétés d'ANGERS sous le numéro 505 092 064,
- En qualité de commissaire aux comptes suppléant : société GARLEO, société à responsabilité limitée d'expertise comptable et de commissariat aux comptes au capital de 2 634 000 euros, dont le siège social est à CHOLET (49300) – 7 rue de Tours, immatriculée au registre du commerce et des sociétés d'ANGERS sous le numéro 818 315 434,

Pour une durée de six exercices dont le premier sera celui actuellement en cours et prenant fin à l'issue des décisions ordinaires annuelles de l'Associée unique statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 mars 2031.

La société Cabinet DURAND GODEAU et la société GARLEO ont fait savoir par avance, chacune pour ce qui la concerne, qu'elles acceptaient leur désignation et que rien ne s'opposait à leur acceptation.

CINQUIEME DECISION

L'Associée unique confère tous pouvoirs à la Présidente et au porteur de copies ou d'extraits du procès-verbal des délibérations pour remplir toutes formalités légales consécutives aux décisions qui précèdent.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal signé par l'Associée unique et consigné sur le registre de ses décisions.

L'Associée unique,
La société SCBH

Représentée par Monsieur Stéphane BLANC

Signé par :

E091124EE9D64CA...